

Sujet : [INTERNET] Projet de création d'une carrière d'argile à ciel ouvert par la société TERREAL sur la commune déléguée de Cahaignes

De : Anais Wambecke < >

Date : 08/06/2022 18:21

Pour : pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous nous permettons de vous écrire avec mon conjoint, suite à la découverte du projet d'implantation et d'exploitation sur 30 ans (potentiellement 50 ans), par TERREAL, d'une carrière d'argile à ciel ouvert, dans notre village de Cahaignes.

Un projet qui pour nous est inadmissible en vue de la manière dont cela a été fait et qui est catastrophique pour différentes raisons:

- Aucun avertissement, aucune enquête auprès des habitants, aucune information lors de l'achat de notre maison (mai 2021). Mais également par la suite, les informations, nous les avons eues, il y a quelques jours.
- La valeur de notre maison risque de chuter, alors que nous venons d'acheter et que nous nous sommes endettés sur 25 ans, (si nous avions su, nous n'aurions pas acheté).
- Fragilisation des fondations de nos maisons par les vibrations, les chocs... (fissures potentielles...).
- De nombreuses nuisances vont apparaître, sonores, visuelles, la poussière, le paysage... de 7h à 18 ou 19h et cela sur 30 à 50ans.
- Des risques sanitaires peuvent apparaître.
- L'implantation de cette carrière à seulement 55 mètres des premières maisons (dont la nôtre). Nous n'avons pas acheté pour vivre sur un chantier.
- La circulation excessive de camions chargés, le risque d'accidents et l'élargissement des voies.
- Désastre écologique, sur le paysage, sur la faune, la flore, destruction des bois et des zones humides... Destruction de la nature pour du profit, une aberration en 2022 et qui vont à l'encontre de nos critères d'achat.
- Impact sur ma profession de comportementaliste/éducateur canin, balade canine, garde... ce sont des lieux de balades avec ou sans mes clients...
- Une pollution induite par les travaux tout au long de ce projet, un rebouchage des carrières avec des matériaux suspects et certainement pas contrôlés.
- Durée d'exploitation supérieure à la durée de notre crédit immobilier.

Nous sommes déterminés à s'opposer à ce projet, nous avons signé la pétition que la commune de Cahaignes a mise en place et nous avons à coeur de vous faire part de notre dégoût sur ce projet, sur la manière dont cela a été fait et sur le manque d'intérêt porté aux habitants, qui sont les premiers concernés.

En espérant que l'avis porté à ce projet sera négatif.

Bien à vous.

Anaïs Wambecke et Dupuy Jérémy